



Promesse d'embauche pour lundi 3 septembre

Par **Martial1992**, le **30/08/2018** à **13:42**

Bonjour, rnrnAvant tous excuser moi si le sujet a déjà été évoqué sur le forum.rnrnJ'ai besoin de votre aide pour me rassurer.rnrnJ'ai proposé ma candidature pour un poste il y a 2 mois qui a fait suite à un entretien d'embauche.rnTous ces dérouler pour le mieux, mais n'ayant pas la possibilité de me former au mieux pour le travail en période d'été ont ma proposer une promesse d'embauche écrite. Sur cela tous et conforme mon nom la date d'entrée le poste me salaire et tous le nécessaire qui compose une vraie promesse.rnLa date d'entrée écrite et dite et du 3 septembre donc se lundi. J'ai contacté les supérieurs pour être au courant du nécessaire pour mon entrée en bonne condition. Un supérieur m'a rappelé mardi pour me demander toutes les tailles pour les vêtements ainsi que l'heure de mon arrivée. Sauf que l'on me demande de ne pas venir lundi mais mardi 9h à l'accueil demander cette personne pour commencer mon contrat car lundi un supérieur n'est pas là pour me faire le tour et me former sur mon poste.rnAinsi donc vient ma question. Ne risque-t'il pas d'avoir un problème si je viens mardi au lieu de lundi comme convenu sur le contrat? Je n'ai aucune preuve à part orale par téléphone que je dois venir mardi au lieu de lundi..rnrnSil vous plaît aider moi..

Par **morobar**, le **30/08/2018** à **18:56**

Bonjour,rnLe risque n'est pas nul, mais infinitésimal.rnJe vois plutôt l'aspect salarial, vous risquez de perdre une journée de salaire si le service RH n'est pas informé de ce report à la demande de votre hiérarchie.rnMaintenant vous pouvez aussi vous déplacer lundi et sur éventuelle interrogation faire le bêta qui n'a pas bien compris ce qu'on lui disait au téléphone.